

Agadir : Partenariat pour le développement des actions conjointes

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 05-12-2009 00:36:06

Signature de la convention-cadre de coopération entre la société Al Omrane et l'université Ibn Zohr.

La société Al Omrane, en la personne de son président directeur général Merahi Ben Ali, et l'université Ibn Zohr, en la personne de son président Abdelfdil Bennani, ont procédé, au siège de la présidence de l'université Ibn Zohr d'Agadir, le 17 novembre de l'année en cours, à la signature de la convention-cadre de coopération.

Cette convention établit des relations de partenariat, en matière, notamment, de développement des actions conjointes en relation avec leurs activités, de la mise en place d'un cadre partenarial relatif aux stages professionnels en faveur des étudiants de l'université et la participation des cadres de la société Al Omrane d'Agadir à l'organisation et à l'animation des séminaires, des conférences et des tables rondes. Celles-ci portent, notamment, sur la formation dans les métiers et les liés au champ d'activité de cette entité. Outre le développement de la formation continue dédiée à ses employés et à ses cadres, la mise en place des activités de recherche-développement en relation avec les thèmes suscitant l'intérêt des deux parties, l'organisation et la participation du corps enseignant de l'université aux différentes études élaborées par la société Al Omrane d'Agadir, en matière, notamment, de prospection, des études de marché et de celle de faisabilité et la contribution au développement régional et national, à travers la valorisation et la pérennisation de ce partenariat.

Deux conventions-annexes s'inscrivent dans le même cadre. Il s'agit de la convention spécifique relative à l'étude de la satisfaction clientèle de la société Al Omrane d'Agadir et de la convention portant sur la formation continue.

Merahi Ben Ali, au cours d'une allocution prononcée à cette occasion, a avancé qu'Al Omrane d'Agadir a entrepris ladite démarche de progrès, à travers la conclusion de cette convention-cadre, permettant, via la mise en oeuvre des deux conventions annexes, l'adéquation entre les exigences que dictent la nécessité de développement de la société et les besoins et les attentes en matière de formation et de recyclage. Il a ajouté que la société prétend le recours aux compétences des établissements de cette université, tels que l'ENCG et l'ENSA, pour la prodigalité de prestations de services encore plus satisfaisantes et plus optimales, en matière de formation continue et en matière des études et des enquêtes menées par la société.

Il a rappelé des effets néfastes de la conjoncture économique et financière internationale sur le monde des affaires en général, et sur celui de l'immobilier en particulier, qui sont, plutôt, d'ordre psychologique et due, notamment, à la concurrence âpre caractérisant, actuellement, ce secteur.

Dans un autre volet, il a informé les participants que d'ici quelques mois, la société Al Omrane sera certifiée ISO 9001 version 2008, vu la réussite qu'elle a pu réaliser, malgré les défis et les contraintes découlant de la nature de la mission sociale qu'elle est appelée à remplir, en tant qu'entreprise publique chargée de la lutte contre l'habitat insalubre et la procuration de logement à faible VIT.

La formation continue

La société, a conclu Merah Ben Ali, est en mesure de la relève de ce défi, étant dotée de professionnalisme et étant, également, dûment informée quant aux besoins et aux attentes de ses clients.

La formation continue des ressources humaines, a-t-il ajouté, est un processus évolutif, permettant le développement des compétences en mesure de servir et de satisfaire et capables de contribuer à l'amélioration de ce capital professionnel, qui permettra l'accompagnement des mutations perpétuelles et accélérées que connaît, aujourd'hui, le monde des affaires.

Abdelfatah Aberbri
LE MATIN